

Postes vacants

Le Syndicat Intercommunal de l'École Régionale Harlange se propose d'engager pour les besoins de sa Maison Relais pour enfants :

- **Un éducateur gradué (m/f) sous le statut de l'employé communal à raison de 40 heures par semaine et à durée indéterminée**
(qualification requise: diplôme luxembourgeois d'éducateur gradué ou un diplôme étranger respectif reconnu équivalent par le ministre ayant la formation professionnelle dans ses attributions)
- **2 postes d'aide-éducateur (m/f) sous le statut de l'employé communal à raison de 10 heures par semaine et à durée indéterminée**
(qualification requise:
 - être détenteur d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle dans les domaines psychosocial, pédagogique ou socio-éducatif reconnu par le ministre ayant la formation professionnelle dans ses attributions ou
 - être détenteur d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle ou bien un diplôme d'aptitude professionnelle reconnu par le ministre ayant la formation professionnelle dans ses attributions (sous condition de participer à au moins cent heures de formation continue dans le domaine socio-éducatif, reconnue par le ministre ayant la Famille dans des attributions) ou
 - être détenteur du certificat de formation aux fonctions d'aide socio-familiale

La connaissance des trois langues officielles (luxembourgeoise, française et allemande) est requise.

Les seuls formulaires de candidature valables, avec indication des pièces à joindre, sont à disposition au secrétariat de l'école régionale (15, rue Mgr. Fallize L- 9655 Harlange Tel : 937090-241 / Fax : 937090-250 / Email : secretariat.harlange@ecole.lu) et téléchargeable sur le site www.regionalschoul-uewersauer.lu . Prière de les remettre pour le **8 décembre 2013** au plus tard. Les demandes incomplètes ne peuvent pas être prises en considération.

Harlange, le 03 décembre 2013

Le bureau syndical :
Romain Schroeder, Président
Chantal Schumacher, Vice-Présidente
René Michels, Vice-Président